

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 13 octobre 2023

ANCIEN SITE INDUSTRIEL DE MÉTALEUROP : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE DE DÉPISTAGE DU SATURNISME

De 1974 à 2001, la société METALEUROP a exploité une fonderie de plomb sur la zone industrielle d'Arnas, située au nord de Villefranche sur Saône. Cette activité a généré une pollution des sols environnant. Aujourd'hui, une activité de concassage de batteries est réalisée sur ce même site par la société Campine. En 1999, une campagne de dépistage du saturnisme infantile autour du site avait été menée.

Même si aucun cas de saturnisme n'a été déclaré à l'ARS ces 10 dernières années, compte-tenu de l'évocation de l'activité de METALEUROP dans l'actualité en 2022, la Préfecture du Rhône et l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, en lien avec la communauté d'agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône et les villes d'Arnas, Gleizé et Villefranche-sur-Saône, avaient pris la décision, fin 2022, de proposer aux enfants et femmes enceintes, résidant sur un large secteur autour du site, de bénéficier d'un test de dépistage du saturnisme par la réalisation d'une plombémie (dosage de plomb dans le sang).

Les résultats de cette campagne de dépistage ont été rendu publics à l'issue de la commission de suivi de site¹ qui s'est tenue le 13 octobre 2023 à la sous-préfecture de Villefranche-sur-Saône.

Un quart de la population ciblée a répondu à la proposition de dépistage

Parmi les 439 personnes dépistées entre janvier et fin juillet 2023, sont recensés:

- 55 enfants d'un âge inférieur ou égal à 2 ans
- 101 enfants âgés de 3 à 6 ans

¹ La commission de suivi de site regroupe les services de l'État, les élus, exploitations et salariés des entreprises concernées ainsi que les représentants des associations et riverains.

- 271 enfants âgés de 7 à 18 ans
- 12 femmes enceintes

Aucun dépistage ne dépasse le seuil de 50 microgrammes par litre

- Près de 65 % des personnes dépistées présentent un taux inférieur à 10 microgrammes par litre.
- Près de 34 % des personnes dépistées présentent un taux compris entre 10 et 24 microgrammes par litre
- Près de 1 % des personnes dépistées présentent un taux compris entre 25 et 49 microgrammes par litre

Une diminution de l'imprégnation des populations en plomb au cours des campagnes de dépistage successives sur le secteur

Alors que la majorité des personnes dépistées en 1999 présentaient des plombémies compris entre 25 et 49 microgrammes par litre, en 2023, seulement 1,4 % des personnes dépistées présentent un tel taux. On peut souligner que ce taux demeure inférieur au taux moyen national issu d'une étude réalisée entre le 2016 et 2019 et qui fixait à 2,9 % la proportion de personnes, en population générale, présentant un taux entre 25 et 49 microgrammes par litre.

Cette diminution de l'imprégnation des populations se retrouve également autour d'autres grands sites industriels émetteurs de plomb. Cette évolution peut s'expliquer par une très forte réduction des émissions atmosphériques et l'efficacité de la mise en œuvre de servitudes d'utilité publique en 2005.

Il faut noter qu'en cas de plombémie située entre 25 et 50 microgrammes par litre chez un enfant de moins de 7 ans, le médecin traitant propose une surveillance de la plombémie et des conseils hygiéno-diététique pour diminuer l'exposition.

Cabinet du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Fabien DESPINASSE
Tél : 07 86 85 61 42
Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

Préfecture du Rhône – 69003 Lyon Cedex 03
Standard : 04.72.61.61.61 – <http://www.rhone.gouv.fr>



[@prefetrhone](https://twitter.com/prefetrhone)



[Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes](https://www.facebook.com/Pr%C3%A9fecture-Auvergne-Rh%C3%B4ne-Alpes)



[prefet_69](https://www.instagram.com/prefet_69)